



## **Institut National des Etudes Territoriales**

2a rue de la Fonderie BP 20026  
67080 Strasbourg Cedex

## **Promotion Galilée**

Groupe Europe. Contacts :

Matthieu Ly Van Luong [matthieu.lyvanluong@administrateur-inet.org](mailto:matthieu.lyvanluong@administrateur-inet.org)

Jérémy Hébert [jeremy.hebert@administrateur-inet.org](mailto:jeremy.hebert@administrateur-inet.org)

### **Table ronde « Quelle stratégie pour la gestion des affaires européennes dans les collectivités territoriales – Echange de vues entre Directeurs Généraux de Service » - Synthèse des débats**

L'Institut National des Etudes Territoriales (INET) et le groupe Europe des élèves administrateurs territoriaux de la promotion Galilée (2008-2009) ont organisé, le 11 septembre 2008 au Conseil régional d'Alsace à Strasbourg, une table ronde consacré au thème « Quelle stratégie pour la gestion des affaires européennes dans les collectivités territoriales – Echange de vues entre Directeurs Généraux de Services (DGS) ».

En présence d'une centaine de participants, dont une majorité d'élèves administrateurs territoriaux, la table ronde a été ouverte par Mme Marion Bertrand, Directrice de l'INET, et a réuni des DGS et des cadres dirigeants de grandes collectivités. Sont ainsi intervenus M. François Bouchard, DGS de la Région Alsace, qui a permis que cette conférence ait lieu à l'Hôtel de la Région Alsace, M. Vincent Gross, DGS de la Communauté urbaine du Grand Nancy, M. Eric Martin, DGS de la Ville de Limoges, M. Jean-Marie Mizzon, Directeur des politiques contractuelles nationales et européennes de la Région Lorraine, et M. Stéphane Pouilly, Directeur Europe de la Région Nord-Pas de Calais. La table ronde était modérée par M. Christophe Bonnotte, maître de conférences en droit public à l'Université de Limoges et Secrétaire général adjoint de l'association Europa.

Les débats ont permis d'aborder les questions de la place des affaires européennes dans la gestion des collectivités territoriales, de l'influence grandissante de l'Europe sur les stratégies de politiques publiques conduites par les DGS et les cadres dirigeants territoriaux, de la capacité des gestionnaires publics locaux à peser sur les choix européens et de l'impact de l'Europe sur les métiers dans les collectivités territoriales.

En plus d'être une source notable de cofinancements pour les collectivités territoriales, l'Europe est un facteur important de modernisation des politiques publiques locales, ce qui implique que l'ensemble des cadres territoriaux, mais également les élus, soient sensibilisés aux affaires européennes. Loin de relever uniquement de la sphère des compétences de l'Etat, l'Europe intéresse les collectivités territoriales sous tous ses aspects : impact normatif, environnement, transports, économie, social, éducation, culture etc.



Malgré l'image brouillée qu'elle peut donner depuis ces dernières années et qui rend nécessaire un regain de la confiance de ses citoyens, l'Europe représente un domaine passionnant pour les métiers de la territoriale. C'est une « contrainte positive » qui pousse les cadres dirigeants territoriaux à se « frotter entre Européens » dans une logique d'échange et de coopération. Telle pourrait être la principale conclusion des débats de cette table ronde.

Pour plus d'informations : [www.inet.cnfpt.fr](http://www.inet.cnfpt.fr).